

NOUS VOUS AIDONS A FAIRE DES ECONOMIES ET VOUS SOULAGEONS DE VOTRE TRAVAIL.



PSA FINANCE SUISSE SA
Brandstrasse 24
8952 Schlieren

- Plus besoin de payer les frais de port de vos ordres de paiement
- Plus besoin de perdre du temps à remplir vos ordres de paiement
- Plus besoin de craindre les mauvaises surprises à cause d'un paiement en retard
- Faites usage de votre droit de contestation chaque fois que vous le désirez

En effet, le recouvrement direct des banques suisses (LSV) vous permet de régler vos factures automatiquement et sans risquer un retard. Il vous suffit d'en donner l'autorisation au moyen du formulaire ci-joint et, désormais, vos factures seront débitées de votre compte bancaire.

Prenez votre temps, remplissez le formulaire de demande correspondant à votre choix.

Autorisation de débit

J'autorise ma banque sous réserve de révocation, à débiter sur mon compte les factures émises par le bénéficiaire ci-dessus. Si mon compte ne présente pas la couverture suffisante, il n'y a pour ma banque aucune obligation de débit. Ma banque me fera parvenir un avis pour chaque débit sur mon compte. Le montant débité me sera remboursé si je renvoie l'avis de débit, signé, à ma banque, dans les 30 jours.

Autorisation LSV

Bénéficiaire

LSV-Ident.: PSA2W
PSA Finance Suisse S.A.
Brandstrasse 24
CH-8952 Schlieren

Client :

Nom de la banque:

Lieu:

No IBAN:

Lieu, Date

Signatures, tampon de la société

ATTENTION

Nous prions la banque de bien vouloir nous confirmer l'autorisation de débit à l'E-Mail : clientservice-ch@psa-finance.com